

Organisation de l'accueil périscolaire de Trézien

-Les horaires d'accueil restent inchangés c'est à dire ouvertures le matin de 7h00 à 9h00 et le soir de 16h30 à 19h00

-Le transport scolaire des enfants scolarisés à l'École de Trézien est pour l'instant suspendu entre la Maison de l'enfance de Plouarzel et l'École de Trézien. Les enfants devront être déposés directement à l'accueil périscolaire de Trézien et récupérés le soir aussi à l'accueil périscolaire de Trézien.

-INSCRIPTIONS :

Nous avons fermé le portail familles.

Nous demandons aux parents ayant un besoin d'accueil périscolaire de bien vouloir nous remplir le tableau joint en précisant les jours de présence de vos enfants ainsi que les heures d'arrivée le matin, et les heures de départ le soir afin d'organiser au mieux les groupes d'enfants.

-LOCAUX :

Nous ne pourrons accueillir au maximum que 20 enfants répartis dans les 2 pièces (1 pièce avec 10 enfants et l'autre pièce avec 10 enfants) dont nous disposons.

Nous fonctionnerons sur la base des « groupes classes » fonctionnant sur le temps de Pause Méridienne afin d'éviter au maximum le brassage des groupes d'enfants.

L'ensemble des locaux et des jeux ont été désinfectés.

Nous essayerons de limiter le partage des jouets en les répartissant dans les pièces de vie par groupe d'enfants.

Nous mettrons à disposition des enfants des jeux et jouets faciles d'entretien.

-ENCADREMENT :

2 Animateurs seront présents sur l'accueil périscolaire de Trézien.

Chaque animateur aura son groupe dans sa pièce de vie et sera présent dès l'arrivée du premier enfant de son groupe, et le soir jusqu'au départ du dernier enfant de son groupe.

-Pour la dépose des enfants le matin, nous demanderons aux parents de rester à l'extérieur (dans la cour maternelle) pour nous déposer vos enfants. De même, le soir, nous vous demanderons de rester à l'extérieur pour récupérer votre ou vos enfants.

-LES GESTES BARRIERES :

L'ensemble des gestes barrières dans la mesure du possible seront mis en place.

(Lavage des mains, gel hydroalcoolique,)

Le port du masque pour les animateurs mais non-demandés pour les enfants.

Nous serons les premières semaines dans une phase d'organisation et d'adaptation, ne connaissant pas pour l'instant la fréquentation que nous aurons.

De ce fait le tableau de présences que nous vous demandons de remplir est d'une grande importance pour pouvoir mettre en place les moyens adaptés et ce, dans le respect des mesures inhérentes à la gestion sanitaire.